



Le 21 novembre, 2025

Frédéric Guay
Administrateur provincial du chapitre 23 de la
Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage, boîte 86
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Terence Hubbard
Administrateur fédéral du chapitre 23 de la
Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Place Bell Canada, 22^e Étage
160, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0H3

OBJET : Réunion spéciale des comités nordiques pour souligner le 50^e anniversaire de la CBJNQ

Messieurs,

Le 23 septembre 2025, le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK), le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) et le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP) ont tenu une réunion tripartite à Kuujjuaraapik-Whapmagoostui.

L'objectif principal de cette réunion était de souligner le 50^e anniversaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) ainsi que la création des régimes de protection de l'environnement et du milieu social, de même que du régime de chasse, de pêche et de piégeage en vertu des chapitres 22, 23 et 24 de la Convention. Les trois comités nordiques ont profité de cette occasion pour passer en revue leurs réalisations respectives et pour discuter de certaines questions historiques concernant les territoires conventionnés au Québec, de dossiers d'actualité et d'opportunités de collaboration.

En avant-midi, des représentants de la communauté inuite de Kuujjuaraapik et de la communauté crie de Whapmagoostui ont été invités à se joindre à la rencontre. Pendant cette période, chaque comité a présenté son mandat, ses membres, son secrétariat et ses principales activités. Plus important encore, compte tenu de l'objectif de la CBJNQ qui consiste à donner aux communautés autochtones les moyens de participer aux décisions qui touchent leur environnement et leur bien-être, les représentants ont eu l'occasion d'exprimer leurs préoccupations environnementales et leurs questions concernant le rôle des comités. Ces échanges

ont souligné l'importance pour les comités nordiques d'être présents sur les territoires, de dialoguer avec les représentants des communautés et de rendre visite aux personnes et aux lieux qu'ils ont pour mandat de protéger.

Dans l'après-midi, les trois comités nordiques ont présenté leurs principaux dossiers d'intérêt afin de mettre en évidence les questions clés, les nouveautés ou les décisions liées à leur domaine de responsabilité spécifique. Ils ont également présenté leurs réussites et les réalisations dignes de mentions des dernières années afin de démontrer l'efficacité de leur mandat.

La réunion s'est terminée par une activité de groupe visant à établir une discussion ouverte entre les membres et le personnel concernant leur vision de l'avenir des comités nordiques, les opportunités de collaboration et les meilleurs moyens pour tirer parti de l'expertise et des ressources de chacun pour s'attaquer aux problèmes communs et atteindre des objectifs mutuels. Suite à ces discussions, les trois comités nordiques ont commencé des démarches pour explorer les options visant à renforcer leur collaboration.

Par la présente lettre, le CCEK souhaite souligner le rôle unique que chacun des comités nordiques joue dans l'administration et la gestion des régimes de protection de l'environnement et du milieu social, ainsi que dans le régime de chasse, de pêche et de piégeage, tels qu'établis dans le cadre de la CBJNQ.

Cordialement,



Michael Barrett
Président, CCEK

cc. Adamie Delisle Alaku, Président, CCCPP
Melissa Saganash, Présidente, CCEBJ